BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIÈRE MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 2187

56 – MORBIHAN

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE VANNES

Ventes et cessions

300 459 120 RCS Vannes.
CECAVERT.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 4152450.00 EUR.
Adresse : Kerlurec, 56450 Theix-Noyalo.
Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion nationale Société Absorbante : DISTRIVERT, SAS au capital de 34.799.300 €, dont le siège social est situé Zone Industrielle de Lanrinou 29800 Landerneau (445 330 236 RCS Brest) Société Absorbée : CECAVERT, SAS au capital de 4.152.450 €, dont le siège social est situé Kerlurec 56450 Theix-Noyalo (300 459 120 RCS Vannes) Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la Société Absorbante est prévue (valeur nette comptable) : Total de l'actif apporté 4 931 840 euros Total du passif apporté 102 413 euros SOIT UN ACTIF NET APPORTÉ DE : 4 829 427 euros Rapport d'échange des droits sociaux : La Société Absorbée et la Société Absorbante étant sous contrôle commun, il n'est prévu aucun rapport d'échange et il ne sera procédé à aucune augmentation du capital social de la Société Absorbée pour rémunérer l'opération. Montant prévu de la prime de fusion : Néant La Fusion aura un effet juridique, comptable et fiscal au 31 décembre 2023 Date du projet commun de fusion : 16 novembre 2023 Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : Le Projet de traité de fusion a été déposé au RCS du Tribunal de Commerce de Vannes le 28/11/2023, au nom de la Société Absorbée CECAVERT et au RCS du Tribunal de Commerce de Brest le 28/11/2023, au nom de la Société Absorbante DISTRIVERT. ..